

# CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 11 juin 2025 – 20H30

## Salle des mariages – VICQ SUR MER

### PROCES-VERBAL

Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	11
Nombre de votants	14
Date de la convocation	4 juin 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le onze du mois de juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni, salle des mariages à Vicq-sur-Mer, lieu habituel de ses séances publiques, sous la Présidence de **M. Dominique HAUCHECORNE, Maire**.

**PRESENTS** : M. Dominique HAUCHECORNE (Maire) pouvoir de Christophe PRODAUL, Antoine AMBROIS pouvoir de François-Michel HORDEL, Laurent BLED, Aurélie BURNEL, Jean-Michel CAUCHOIS-LE MIÈRE, Mary DESMARES pouvoir de Marianne POTTIER, Jean-Noël LARONCHE, Elodie LEPETIT, Valérie MONTRIEUL, Céline PLANQUE, Sidonie TIERCIN.

**ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES PAR POUVOIR** : François-Michel HORDEL pouvoir à Antoine AMBROIS, Marianne POTTIER pouvoir à Mary DESMARES, Christophe PRODAUL pouvoir à Dominique HAUCHECORNE.

**ABSENTS EXCUSES** : Angéline BERTOT, Francis DISS, Louis GUILLOTTE, François LEPESQUEUX, Isabelle YOUF.

**Secrétaire de séance** : Laurent BLED

Début de séance : 20h30

#### ORDRE DU JOUR

**Dominique HAUCHECORNE** rend hommage à l'éducatrice pour enfant qui a été poignardée et aux deux jeunes pompiers décédés pendant leurs services.

#### 1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 MAI 2025

Le procès-verbal du 14 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

#### 2/ Approbation forfait chauffage pour la salle Jules Ferry et la Vaquelotte

##### EXPOSE

**Dominique HAUCHECORNE** propose au Conseil Municipal de fixer le forfait chauffage pour la salle Jules Ferry et la Vaquelotte, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025 de la manière suivante :

- Forfait chauffage : 40 € du 15/10 au 15/04

##### DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer le tarif de 40 € en forfait chauffage, du 15/10 au 15/04, pour les salles Jules Ferry et la Vaquelotte, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

#### 3/ Approbation tarif de location de la vaisselle des salles

**Dominique HAUCHECORNE** informe le conseil municipal qu'un service de location de vaisselle est proposé lors des réservations.

Monsieur le Maire propose l'application des tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 :

- Tarif de location : 2 € par couvert. La vaisselle devra être rendue propre.
- Tarifs de remplacement :

Désignation	Coût unitaire
Assiette plate 24.5 cm	3.65€
Assiette plate 18.8 cm	2.65€
Tasse à café empilable 9cl	1.75€
Verre à pied 19 cl	1.65€
Verre à pied 14.5 cl	1.60€
Verre gobelets empilable 16 cl	0.75€
Fourchette de table Nomade inox épaisseur 2.5 mm	0.75€
Couteau de table inox épaisseur 2.5 mm	1.15€
Cuillère à café inox épaisseur 2.5 mm	0.55€
Cuillère de table épaisseur 2.5 mm	0.75€
Corbeille à pain 31 cm de diamètre	6.15€
Ménagère sel et poivre – corps en verre	4.15€
Saladier rond empilable diam 26.2 cm	4.15€
Carafe forme arrondie sans anse 100 cl	2.15€
Coupe à champagne 13 cl	2.50€

## DÉLIBÉRATION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuvent le tarif de location de vaisselle à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025
- Approuvent les tarifs de remplacement
- Acceptent la modification du contrat de location et de l'article 9 du règlement intérieur.

## 4) Demande de subventions DETR et fonds de concours

### EXPOSE

**Dominique HAUCHECORNE** explique que dans le contexte du marché accord-cadre conclu avec l'entreprise BOUCÉ, un projet est prévu pour lequel des subventions peuvent être allouées :

Projet rentrant dans le champ subventionnable de la DETR et du fonds de concours de la Communauté d'agglomération Le Cotentin :

- Réfection de la voirie de la commune pour un montant de 47 840, 50 € HT

## DÉLIBÉRATION

**Dominique HAUCHECORNE** propose au conseil municipal d'adresser les demandes de subventions pour le projet et de l'autoriser à signer le bon de commande de l'entreprise BOUCÉ d'un montant de 47 840,50 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire, à l'unanimité :

- À adresser les demandes de subvention DETR et fonds de concours de la CAC pour la réfection de la voirie de la commune
- À signer le bon de commande de l'entreprise BOUCÉ, d'un montant de 47 840,50 € HT

## 5/ AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

### Café associatif :

**Dominique HAUCHECORNE** informe que les bénévoles du café associatif souhaitent retarder l'heure de fermeture du café. Après consultation, du président du Foyer Rural, responsable légal du café associatif, il a été décidé de rester sur le même horaire de fermeture selon la volonté de Jean-Pierre LECLERC, le président du Foyer Rural.

**Suite du bouquet :**

**Dominique HAUCHECORNE** rappelle que les nouveaux propriétaires du « Bouquet de Cosqueville » ont déposé une autorisation d'urbanisme, toujours en instruction, pour ouvrir un hôtel-restaurant. En compagnie d'Antoine AMBROIS, adjoint en charge des travaux, ils ont visité les lieux et ont essayé de conseiller au mieux les propriétaires sur les démarches à établir et de donner les contacts susceptibles de les aider.

**Repas des aînés :**

**Dominique HAUCHECORNE** annonce que le repas des aînés se fera à nouveau au restaurant la maison rouge, en septembre – octobre 2026 car les salles communales sont trop petites pour accueillir tous les aînés et le choix de le faire en deux fois serait trop compliqué car cela entraînerait un risque de ne pas avoir assez d'élus disponibles.

**Ferme de Renouville :**

**Sidonie TIERCIN** fait part de la proposition de Coraline et Léo de la Ferme de Renouville de faire une forme de « fêtes des voisins de Vicq » sur leur espace.

**Chemin communal :**

**Laurent BLED** informe avoir entretenu la chasse des Parqueses.

**Incivilités sur la commune :**

**Dominique HAUCHECORNE** indique que le lavage d'une voiture est effectué irrégulièrement au lavoir de Gouberville, situé à côté du pont qui vient d'être refait. Cette action risque de polluer la Couplière. Un arrêté sera élaboré et un panneau sera mis en place au lavoir.

Des déchets de travaux de nature électrique, électronique et des restes de fibre ont été jetés dans un champs route du Vicq. Les gendarmes ont été informés, une plainte a été déposée et Manche Numérique en sera avisée.

**Conseil municipal des jeunes :**

**Valérie MONTRIEUL** a proposé aux conseillers municipaux des jeunes une réunion, le vendredi 20 juin à 18h30, au café associatif.

**Supérette API :**

**Dominique HAUCHECORNE** informe que l'ouverture de la supérette sera le vendredi 11 juillet à 9 h et à 11h l'inauguration. Une réunion d'information et d'édition de carte est prévue, le mercredi 2 juillet de 15h à 17h et pour les associations et professionnels à 18h30 avec une ambassadrice d'API. Des flyers seront livrés semaine du 23 juin, pour aviser les habitants de l'ouverture et du fonctionnement de la supérette, qui devront être distribués.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Le Maire,  
Dominique HAUCHECORNE

Le Secrétaire de séance,  
Laurent BLED